

Le Conseil Déontologique des Valeurs Mobilières (CDVM) porte à la connaissance du public qu'il a visé en date du 23 mai 2006 une note d'information simplifiée relative à une augmentation de capital réservée exclusivement aux salariés du Groupe BNP Paribas, dont les salariés du Groupe de la Banque Marocaine pour le Commerce et l'Industrie (BMCI), de Arval Maroc, BDSI et Mediha Informatique, et ce au prix unitaire de EUR 60,50.

La note d'information simplifiée est complétée par la notice d'information du FCPE "BNP Paribas Actionariat Monde" inscrite auprès de l'Autorité des Marchés Financiers (AMF) sous le n° FCE2004021, par le document de référence déposé auprès de l'AMF le 22 février 2006 sous le numéro D.06-0075 et de son actualisation déposée le 11 avril 2006 sous le numéro D.06-0075-A01.

Un extrait de la note d'information simplifiée sera incessamment publié dans un journal d'annonces légales. L'intégralité de la note d'information simplifiée visée par le CDVM, ainsi que la notice d'information du FCPE, le document de référence et son actualisation précités, sont tenus à la disposition du public au siège de la BMCI.

Par ailleurs, ils seront disponibles sur le site du CDVM [www.cdvm.gov.ma](http://www.cdvm.gov.ma).

**CONTACT CDVM :**

Tél : 037 68 89 24

E-Mail : [operations\\_financieres@cdvm.gov.ma](mailto:operations_financieres@cdvm.gov.ma)

CP/EM/014/2006

*L'autorité qui veille sur votre épargne*

Conseil Déontologique des Valeurs Mobilières